



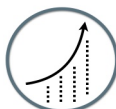
toute notre expertise à votre service

PREPARER LE BILAN COMPTABLE POUR FAIRE SA GESTION PREVISIONNELLE / NOUVEAU

Méthode pas à pas
18 heures - 880 €



à distance



7,5 /10
(4 évaluations
reçues en 2025)



GESTION

Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Cette formation est destinée à un public souhaitant identifier et comptabiliser les opérations de clôture des comptes pour une prise en compte dans le suivi du budget et anticiper la formation du résultat.

Administratrices, administrateurs - comptables - chargé/es de production d'associations culturelles

PRE-REQUIS

Pratiquer l'enregistrement d'écritures courantes en comptabilité d'engagement d'une association culturelle.
Etre à l'aise avec les notions de débit et de crédit.

OBJECTIFS

- Identifier et comptabiliser les opérations à rattacher à un exercice comptable
- Comprendre le contenu des états financiers : actif, passif compte de résultat
- Faire le lien avec le budget prévisionnel en distinguant sa construction des principes comptables (pour chaque apport comptable, les incidences budgétaires seront présentées)

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 28/08/2026

Demi-journée 1 : La préparation des comptes

- L'articulation entre le Plan Comptable Général, le Plan Comptable applicable aux Associations, le Plan professionnel spécifique au spectacle vivant
- Les principes comptables
- Le travail d'amont avant tout travail d'inventaire : les soldes des comptes – le lettrage – le rapprochement bancaire
- Les états d'analyse disponibles dans le logiciel : le grand livre et la balance comme outils de suivi du budget
- Présentation des états financiers : l'actif, le passif et le compte de résultat
- L'Annexe aux comptes.

Demi-journée 2 : Le rattachement des produits et des charges à l'exercice

- Le rattachement des charges et des produits : les factures non parvenues et factures à établir, les charges et produits constatés d'avance

Demi-journée 3 : Charges, immobilisations, amortissements

- La distinction charges et immobilisations
- Les amortissements
- La sortie d'immobilisations
- Les créances douteuses

Demi-journée 4 : Les spécificités du secteur culturel et leur traitement comptable

- Les frais de création de spectacles
- Les frais de création d'albums (musique)
- Les subventions d'investissement
- Les fonds dédiés
- Les contributions volontaires en nature

Demi-journée 5 : Faire le lien avec le budget prévisionnel

- Les stocks d'une activité de spectacle vivant et du secteur de la musique
- Les essentiels des opérations liées aux charges de personnel
- La traduction comptable de certaines impositions : taxe sur les salaires, crédits d'impôt
- Les premiers repères en matière de provisions pour risques et charges
- Exemple d'un tableau de passage des comptes vers le budget afin de réaliser le suivi et la présentation en Assemblée Générale

MATERIEL NECESSAIRE

Être muni de son propre ordinateur, de disposer d'une connexion Internet, d'un micro, d'un haut-parleur et d'une webcam. Avoir un deuxième écran est fortement recommandé pour faciliter la réalisation des exercices.



Mis à jour 28/08/2026

Copyright CAGEC©